



CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE N° 2026-003

Je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public *Dérogation mineure - N° 2026-003 visant la construction d'un pavillon de jardin ayant une hauteur totale de 4,42 mètres*, et ce, en date du 14 mai 2026.

Publication de l'avis public aux endroits suivants :

- Bureau municipal situé au 65, rue Lessard, à Saint-Jean-de-Matha
- Site Web de la Municipalité : www.municipalitestjeandematha.qc.ca, dans la section *Avis publics*

Tel que prévu au règlement numéro 575 adopté le 9 septembre 2019 par le conseil municipal, je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public *Dérogation mineure - N° 2026-003* sur le site Internet de la Municipalité le 14 mai 2026.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier

14 mai 2026

Date